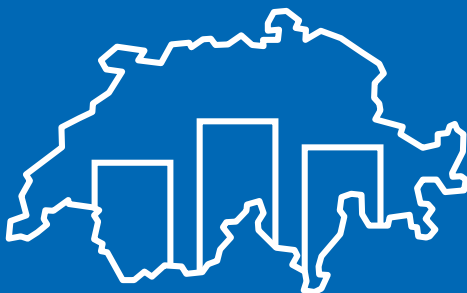


Administration fédérale
des douanes AFD

Faits et chiffres 2007

www.ezv.admin.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département des finances DFF

Administration fédérale des douanes AFD

Sommaire

Les faits

Organisation	3
Directions d'arrondissement	4
Régions gardes-frontière	5
Tâches	6

Les chiffres

Recettes	8
Commerce extérieur	14
Trafic des voyageurs	16
Trafic des marchandises de commerce	22
Personnel	30
Musée des douanes	31
Glossaire	32
Adresses	33
Saviez-vous?	36

Impressum

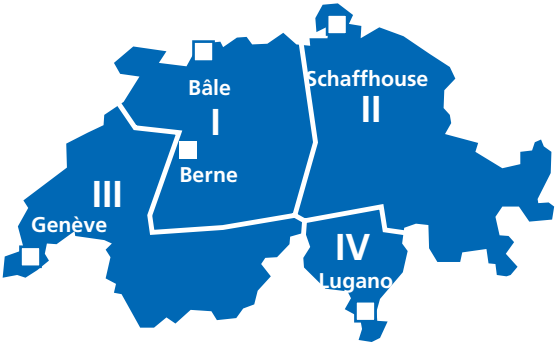
Editeur: Administration fédérale des douanes (AFD); tirage: 18'270 exemplaires (allemand, français, italien et anglais); concept/rédaction: Communication/médias AFD; adresse: Administration fédérale des douanes (AFD), Direction générale des douanes, Monbijoustrasse 40, 3003 Berne, téléphone 031 322 67 43, télécopieur 031 322 42 94, Internet www.douane.admin.ch; maquette: Oliver Slappnig, Herrenschwanden; impression: gdz AG für grafische Erzeugnisse, Zurich; copyright: reproduction uniquement avec mention de la source.

Les faits

Organisation

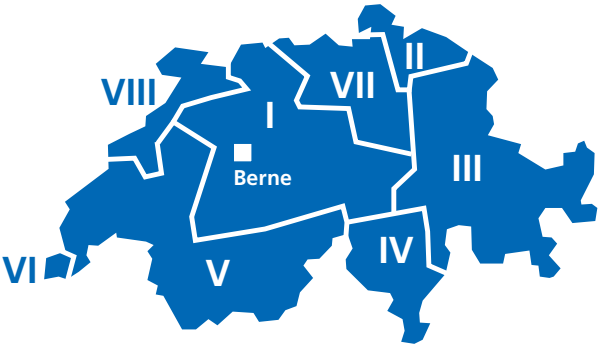


Directions d'arrondissement



Arrondissement	I	II	III	IV	Total
Service civil					
- Bureaux de douane principaux	11	8	6	5	30
- Bureaux de douane secondaires	5	8	1	3	17
Bureaux de contrôle des métaux précieux	2	1	1	1	5

Régions gardes-frontière



Région gardes-frontière	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	Total
Postes de gardes-frontière	7	6	6	7	6	6	3	4	45
Centrale d'engagement	N	N	E	S	O	O	N	O	

Il y a quatre centrales d'engagement (CEN):

- CEN Nord à Bâle (N)
- CEN Est à Coire (E)
- CEN Sud à Chiasso (S)
- CEN Ouest à Genève (O)

Tâches



Tâches économiques

Protection et contrôle

Surveillance de l'importation et de l'exportation de certaines marchandises; protection de l'agriculture; protection des marques, indications géographiques de provenance, des droits du design et droits d'auteur; approvisionnement économique du pays, etc.

Perception de redevances

Droits de douane; taxe sur la valeur ajoutée, impôts sur les huiles minérales, les automobiles, le tabac et la bière; droits de monopole sur les alcools; taxes d'incitation, redevances sur le trafic des poids lourds et pour l'utilisation des routes nationales, etc.

Diverses prestations de service

Statistique du commerce extérieur et du trafic de transit, etc.



WORLD CUSTOMS ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES



Contribution à la sécurité intérieure

Lutte contre les opérations illégales

Augmentation de la sécurité par une présence mobile dans l'espace frontalier; lutte contre la criminalité et la migration illégale, par ex. par la recherche de personnes et de véhicules; lutte contre la contrebande de stupéfiants et les falsifications de documents, etc.

Protection de la population et de l'environnement

Contrôle des denrées alimentaires à la frontière; protection des animaux, des plantes et des espèces; contrôle du trafic des marchandises dangereuses, substances radioactives et toxiques; contrôle des métaux précieux, etc.

Sécurité dans l'espace public

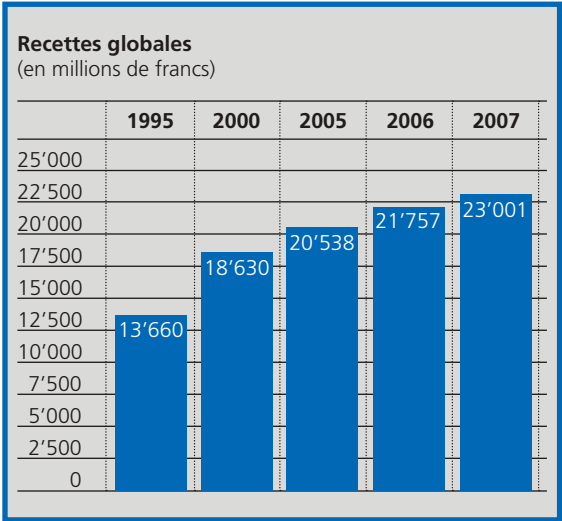
Contrôle du trafic de matériel de guerre et d'armes ainsi que de marchandises utilisables à des fins civiles et militaires de même que substances aux risques d'explosion; observation des prescriptions sur la circulation routière lors de l'entrée et de la sortie; exécution de mesures d'embargo, etc.

Coopération avec des autorités et organisations étrangères

Transits internationaux; assistance administrative et entraide judiciaire; participation à des engagements internationaux, etc.

Les chiffres

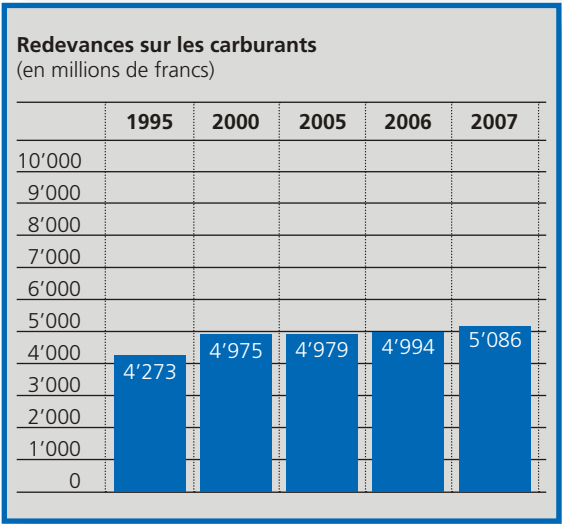
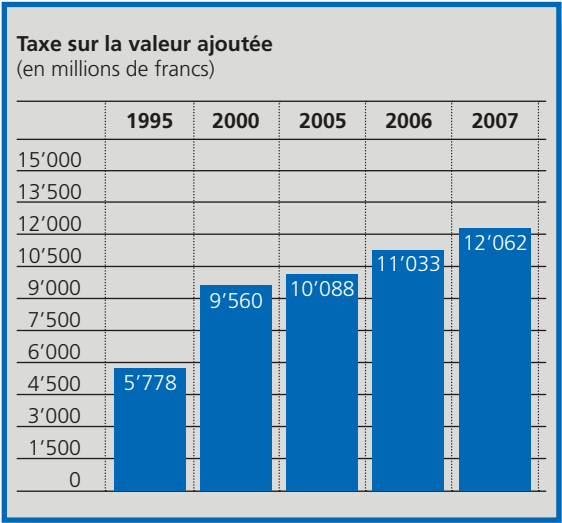
Recettes



En 2007, l'AFD a encaissé plus de 23 milliards de francs au profit de l'Etat., soit plus d'un tiers de l'ensemble des recettes de la Confédération.



Principales recettes



Redevances sur le tabac
(en millions de francs)

	1995	2000	2005	2006	2007
5'000					
4'000					
3'000					
2'000					
1'000					
0	1'180	1'038	974	1'027	1'040

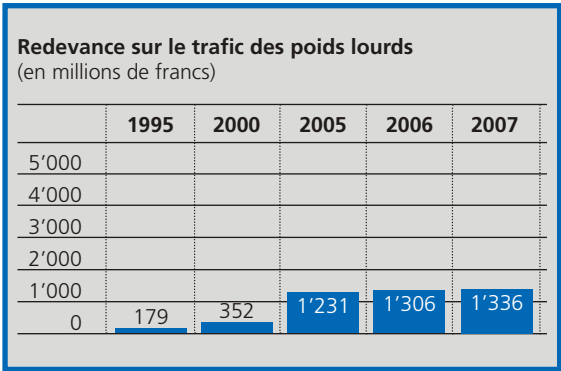
Droits d'entrée
(en millions de francs)

	1995	2000	2005	2006	2007
5'000					
4'000					
3'000					
2'000					
1'000					
0	1'325	1'665	2'051	2'161	2'186



Le produit de l'impôt sur le tabac est intégralement versé à l'AVS/AI.

Principales recettes

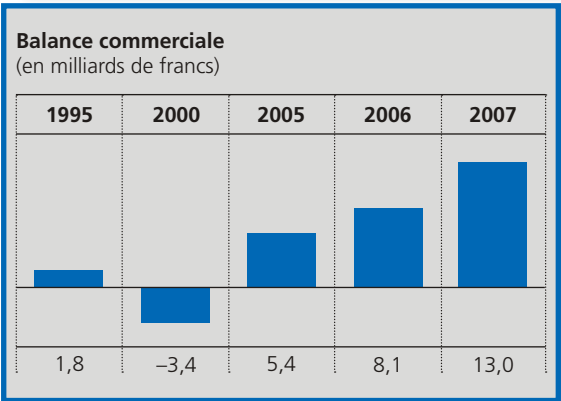
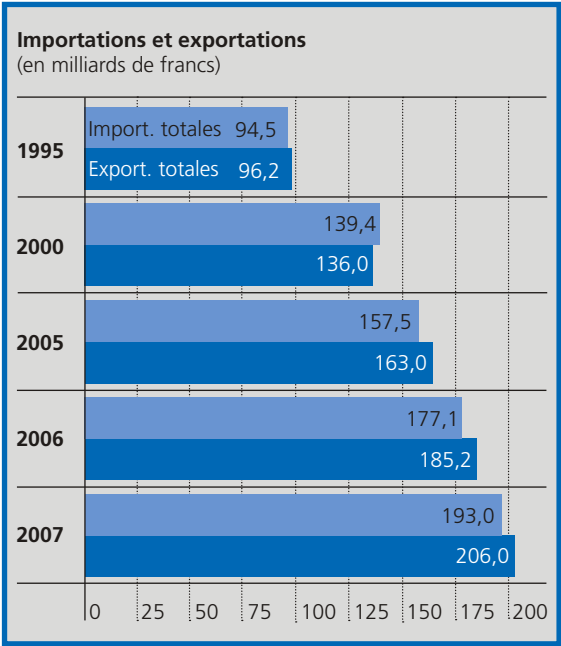


Les recettes provenant de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) sont affectées pour un tiers aux cantons et pour deux tiers à la Confédération.

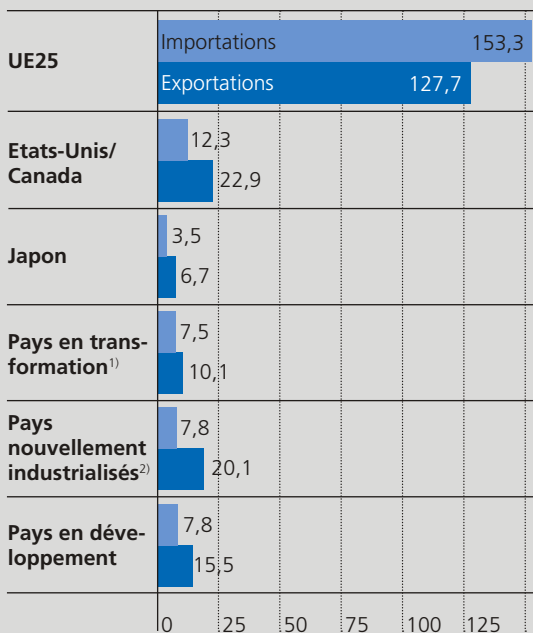
La Suisse gagne un franc sur deux à l'étranger. Cela n'est possible que si la circulation transfrontalière des marchandises et des personnes rencontre aussi peu d'obstacles que possible. L'AFD s'emploie à faciliter au maximum le franchissement de la frontière, tout en vérifiant, dans l'intérêt de l'économie suisse et de la sécurité des citoyens, que les prescriptions légales sont respectées.



Commerce extérieur



Importations et exportations 2006 selon les blocs économiques (en milliards de francs)



L'Union européenne (UE) est à la fois principal fournisseur et principal acquéreur dans les transactions commerciales avec la Suisse. Celle-ci, de son côté, occupe le quatrième rang des fournisseurs de biens à l'UE.

1) Pays en transformation: Europe du sud-est, Pays CEI, Chine, Corée du Nord et Mongolie.

2) Pays nouvellement industrialisés : Thaïlande, Malaisie, Singapour, Taiwan, Hongkong, Corée du Sud, Philippines, Mexique, Brésil, Argentine, Chili, Turquie, Afrique du Sud, Saint-Marin, Etat du Vatican.

Trafic des voyageurs

En tant que partie de l'AFD qui porte l'arme et l'uniforme, le Corps des gardes-frontière est le plus important organe de sécurité civil et national de Suisse. Il accomplit des tâches de police de sécurité et des tâches fiscales, dont font partie notamment la recherche de personnes, de véhicules et d'objets, la lutte contre la contrebande de stupéfiants et contre les falsifications de documents, ainsi que des tâches de police des étrangers et de police de la circulation. Le Cgfr fournit par ailleurs différentes prestations douanières.



Le Corps des gardes-frontière et les sections antifraude douanière contribuent à la sécurité intérieure de la Suisse en luttant contre la criminalité transfrontalière, la migration illégale et la contrebande organisée.



Saisies de stupéfiants

	2004	2005	2006	2007
Infractions à la loi sur les stupéfiants	3'432	3'192	2'563	3'029
Cocaïne	269 kg	167 kg	193 kg	217 kg
Héroïne	97 kg	57 kg	59 kg	199 kg
Stupéfiants synthétiques (p. ex. ecstasy, pilules thaïes)	180'000	190'000	50'000	81'000
Cannabis (haschisch et marijuana)	157 kg	296 kg	95 kg	777 kg
Khat	1'235 kg	1'322 kg	690 kg	1'447 kg



Thème d'actualité: Schengen

Qu'est-ce qui va changer à la frontière?

Cette année, l'entrée en vigueur de l'accord d'association à Schengen, prévue en novembre, constitue un défi supplémentaire pour l'AFD, même si peu de choses changeront à la frontière. La Suisse n'étant pas membre de l'union douanière mise en place par l'UE, le Corps des gardes-frontière continuera de procéder à des contrôles douaniers. A l'occasion de ces derniers, les personnes peuvent également être contrôlées soit dans le but de déterminer l'origine et la destination des marchandises qu'elles transportent, soit pour des raisons de protection des agents. Elles peuvent naturellement aussi être contrôlées en cas de soupçon policier. Ce qui est exclu, c'est de contrôler toutes les personnes au seul motif qu'elles franchissent la frontière. Cela fait cependant longtemps que le Cgfr a abandonné ces contrôles systématiques. Schengen n'impose aucune charge en ce qui concerne les contrôles de personnes dans l'espace frontalier.

En ce qui concerne l'importation de marchandises, les franchises quantitatives et la franchise-valeur, soit 300 francs, restent inchangées. Les marchandises dites sensibles, telles que la viande, le vin et les tabacs manufacturés, ainsi que celles qui font l'objet des dispositions relatives à la conservation des espèces sont toujours soumises à des réglementations spéciales.

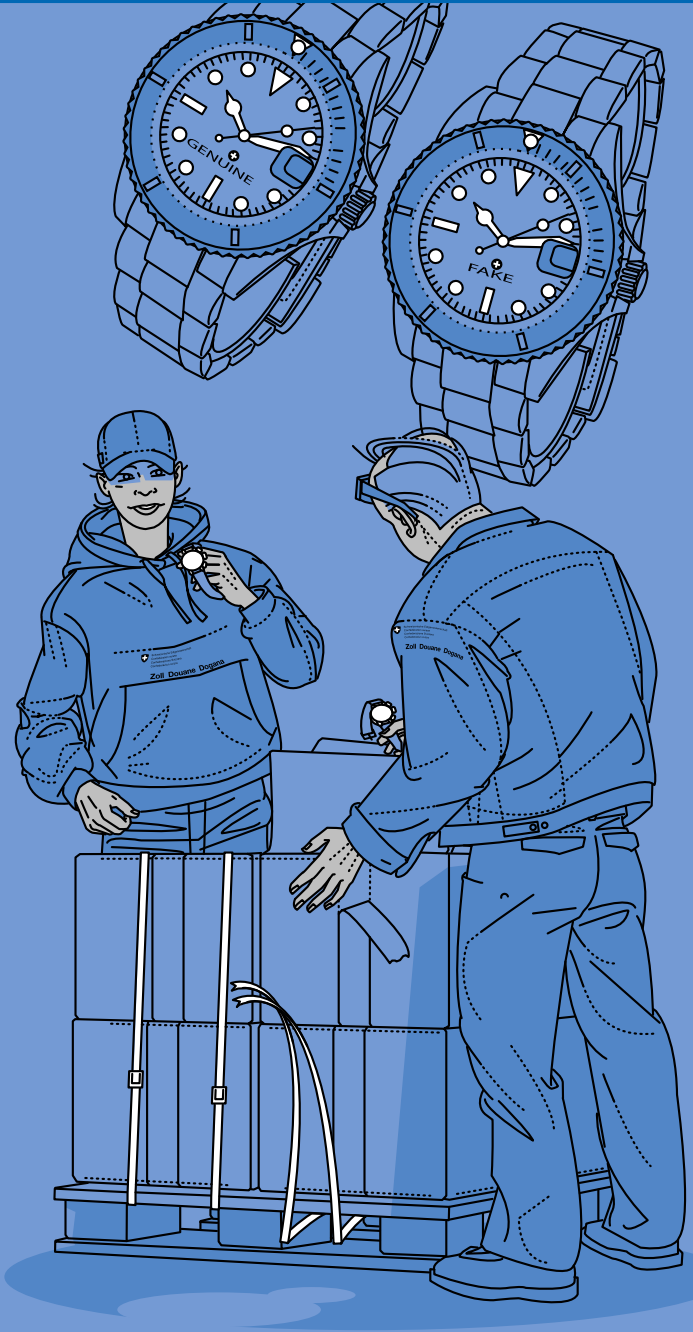
Schengen n'entraînera aucune réduction de personnel au Corps des gardes-frontière, et les infrastructures situées aux points de franchissement de la frontière ne seront pas touchées.

Trafic des voyageurs dans les aéroports

Découvertes de contrebande circulaire	24 cas
Contrebande de stupéfiants	68 cas
– Cocaïne	179 kg
– Produits du cannabis	83 kg
– Héroïne	9 kg
Marchandises de grande valeur non déclarées	96 cas
Valeur déclarée trop basse pour pour marchandises de grande valeur	11 cas



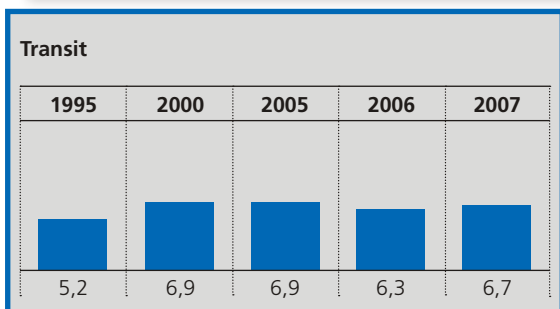
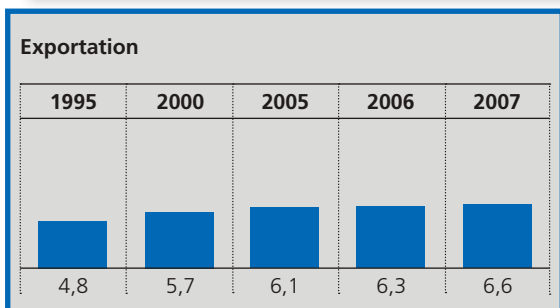
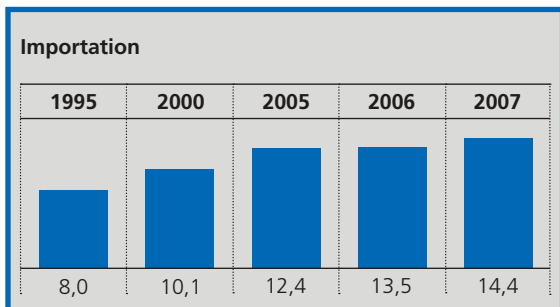
Le piratage de produits porte préjudice à l'économie suisse et constitue une menace pour l'emploi. Les contrôles effectués par l'AFD contribuent à protéger les marques, les designs et les œuvres.



Trafic des marchandises de commerce

Déclarations

(en millions d'unités)



Affaires de contrebande

En 2007, les sections antifraude douanière ont travaillé sur 8400 cas de contrebande organisée. Quelque 4000 nouveaux dossiers d'enquête ont été ouverts. Les affaires concernées touchent notamment les domaines suivants:

Contrebande de:

Denrées alimentaires	715
Animaux	144
Spiritueux	94
Tabacs manufacturés	88
Huiles minérales	45
Biens culturels volés	25
Plantes	24

Contrebande de denrées alimentaires

En 2007, les sections antifraude douanière ont pu prouver que 210 tonnes de denrées alimentaires de toutes sortes, dont 83 tonnes de viande d'une valeur marchande de 1,3 million de francs, avaient été passées en contrebande. Une partie de ces marchandises a pu être saisie. Le montant des redevances soustraites s'élève à environ 1,5 million de francs.

Principales denrées alimentaires passées en contrebande:

1. Viandes et produits carnés
2. Produits laitiers (fromage)
3. Huile
4. Farine

La contrebande a lieu principalement à la frontière avec les pays suivants:

1. France
2. Allemagne
3. Italie

Contrebande de médicaments

Importation de médicaments illégaux

En 2007, la douane a signalé à l'Institut suisse des produits thérapeutiques 366 tentatives (contre 271 l'année précédente) d'importation de médicaments illégaux, constitués de médicaments soit falsifiés, soit interdits en Suisse.

Principaux médicaments saisis:

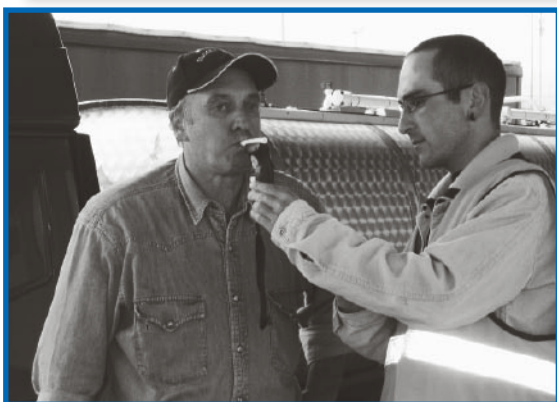
- Anabolisants et produits dopants
- Produits amincissants
- Inducteurs de l'érection et aphrodisiaques
- Produits éclaircissant la peau
- Calmants et somnifères
- Préparations phytothérapeutiques asiatiques

Source: Swissmedic



Infractions à la loi sur la circulation routière

En 2007, la douane suisse a signalé à la police quelque 12 000 camions qui ne répondaient pas aux normes de sécurité parce qu'ils étaient trop lourds, trop longs ou trop larges, qu'ils étaient équipés de disques de frein ou de pneus défectueux, ou qu'ils présentaient d'autres défauts. Elle a par ailleurs constaté que plus de 120 chauffeurs de camion avaient consommé de l'alcool. L'alcoolémie la plus élevée qui ait été mesurée s'élève à 2,7‰.



Affaires pénales

En 2007, l'AFD a mené quelque 29 500 procédures pénales concernant notamment les droits de douane, la TVA, l'alcool, la redevance sur le trafic des poids lourds, la redevance pour l'utilisation des routes nationales et l'inobservation de prescriptions d'ordre.



Assistance administrative et entraide judiciaire

Le nombre de demandes d'assistance administrative (2235) a fortement diminué (- 29,5%) par rapport à l'année précédente (3174); parmi ces requêtes, 1836 (contre 2660 l'année précédente) portent sur des accords de libre-échange. Par ailleurs, 16 demandes d'entraide judiciaire ont été acceptées.

Infractions aux lois sur la protection des marques et sur le droit d'auteur

Nombre d'interventions et valeur marchande des envois retenus (en millions de francs)

	1995	2005	2006	2007
Valeur marchande totale	0,04	10,3	3,7	1,3
Nombre d'interventions	18	572	383	460



Le dommage que le marché des contrefaçons inflige à l'économie suisse est évalué à quelque 2 milliards de francs par année. De nos jours, tous les produits qui en valent financièrement la peine sont contrefaits, à commencer par les produits de luxe, tels que vêtements, chaussures et articles de sport. S'y ajoutent naturellement les montres et les bijoux. Environ deux tiers des contrefaçons proviennent d'Asie (Chine 40%). Les contrefaçons portent non seulement un grave préjudice financier à l'économie, mais constituent aussi une menace pour la sécurité des citoyens. C'est particulièrement vrai des contrefaçons de médicaments ou de produits qu'il est convenu d'appeler «life-style». La santé des consommateurs peut cependant également être mise en danger par des contrefaçons d'objets de la vie courante, tels que jouets, appareils ménagers ou produits cosmétiques.

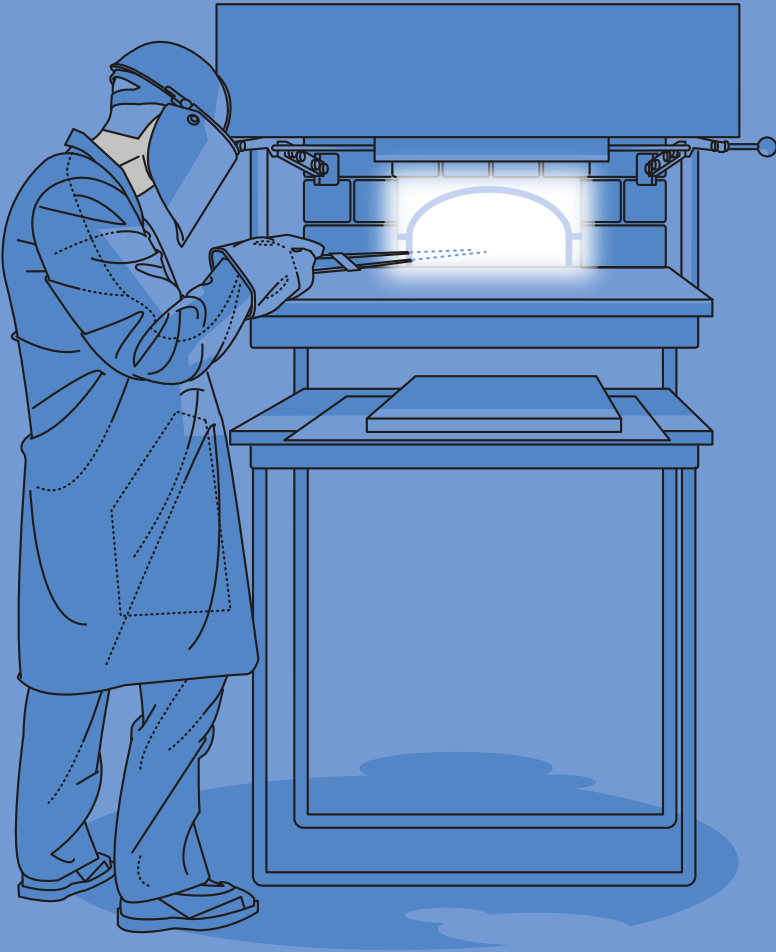
Contrôle des métaux précieux

	1995	2005	2006	2007
Poinçonnements				
Avec le poinçon national «tête de st-bernard»	1'211'500	1'621'600	1'695'100	1'957'200
Avec le «poinçon commun» reconnu sur le plan international	1'116'000	1'528'550	1'628'000	1'856'500
Activité de contrôle				
Nombre d'envois vérifiés à la frontière	47'700	21'080	13'600	12'800
Inspections à l'intérieur du pays dans le cadre de la surveillance des marchés	91	90	99	123
Infractions à la loi	3'751	2'835	2'279	2'161



Les contrefaçons de montres et de bijoux sont aujourd'hui si raffinées que même les spécialistes ne peuvent les distinguer des produits originaux sans l'aide d'appareils spéciaux.

Essayeur-juré à l'épreuve de la combustion. C'est la méthode d'analyse la plus précise pour déterminer le titre de l'or dans les lingots, boîtes de montres et bijoux.



Personnel

Etat des postes

(Etat au 31 décembre 2007)

	1995	2000	2005	2006	2007
Femmes	466	719	743	719	720
Hommes	4'037	4'074	3'845	3'729	3'675
Total	4'503	4'793	4'588	4'448	4'395

Structure

(Etat au 31 décembre 2007)

	1995	2000	2005	2006	2007
Personnel à formation technique	1'177	1'363	1'341	1'312	1'323
Personnel scientifique	26	27	27	26	24
Autre personnel civil	1'347	1'313	1'182	1'104	1'040
Personnel du Corps des gardes-frontière	1'903	2'038	1'990	1'947	1'950
Personnel du contrôle des métaux précieux	50	52	548	59	58

Musée des douanes



Vous souhaitez découvrir les coulisses de la douane? Situé sur les rives du lac de Lugano, en face de Gandria, le Musée suisse des douanes – familièrement surnommé le «Musée des contrebandiers» – accueille quelque 20 000 visiteurs par année. L'exposition présente tout ce qui occupe la douane et le Corps des gardes-frontière au quotidien: contrebande, recherche de stupéfiants, piratage de marques, conservation des espèces, contrôle des métaux précieux, falsification de documents et bien d'autres choses encore.

Cette année, le musée est ouvert jusqu' au mi-octobre (13 h 30 – 17 h 30); la liaison par bateau au départ de Lugano constitue la meilleure façon de s'y rendre. L'entrée est gratuite.

Autres informations: www.douane.admin.ch
(«L'AFD» > «Musée des douanes»)

Glossaire

Conservation des espèces

Environ 25 000 variétés de plantes et 3500 espèces animales sont concernées par la convention de Washington sur la conservation des espèces et sont mondialement réputées protégées. L'importation de ces plantes et animaux ou de leurs produits est soit totalement interdite soit assujettie au permis.

Contrebande

Fait l'objet de contrebande tout ce qui en vaut la peine pour des raisons fiscales ou économiques ou tout ce qui est soumis à restriction, voire interdiction. Au premier plan figurent les produits agricoles tels que la viande et les légumes. Mais la contrebande concerne fréquemment aussi les textiles, la bijouterie et les montres de la gamme de prix supérieure. Et, naturellement, il ne faut pas oublier non plus les drogues.

Contrôle des métaux précieux

Les essayeurs-jurés de la douane suisse contrôlent si les ouvrages en métaux précieux fabriqués en Suisse ou importés sont conformes aux dispositions légales. Ils protègent les consommateurs des marchandises de moindre valeur et les fabricants de la concurrence déloyale. Les métaux précieux s'entendent de l'or, de l'argent, du platine et du palladium.

Impôt sur les huiles minérales

L'impôt sur les huiles minérales est un impôt de consommation. Il comprend:

- un impôt sur les huiles minérales grevant l'huile de pétrole, les autres huiles minérales, le gaz de pétrole et les produits résultant de leur transformation ainsi que les carburants ;
- une surtaxe sur les huiles minérales, grevant les carburants.

Lois et ordonnances autres que douanières

La douane suisse exécute à la frontière plus de 150 dispositions qui ne sont pas directement en rapport avec la loi sur les douanes. Elle accomplit notamment des tâches dans les domaines juridiques suivants: perception de redevances, sécurité et police, propriété intellectuelle, population et environnement ainsi que limitation et surveillance des importations et des exportations.

Piratage de marques

Le piratage de produits est devenu un phénomène d'une ampleur internationale qui représente en valeur 5 à 7 % du commerce mondial. Cela n'a pas uniquement des effets considérables dans le domaine économique et social du pays de production (perte d'emplois), mais aussi pour la santé et la sécurité des utilisateurs. Une demande d'intervention par les titulaires de droits sur des marques, designs, etc. permet à la douane de retirer assez tôt de la circulation les marchandises falsifiées.

Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP)

La RPLP est perçue en Suisse depuis le 1^{er} janvier 2001. Elle s'applique aux camions et remorques d'un poids total de plus de 3,5 tonnes et elle est prélevée sur l'ensemble du réseau routier public de la Suisse. Le poids maximal admis a été porté de manière générale à 40 tonnes depuis le début de l'année 2005. La redevance se calcule en fonction des kilomètres parcourus, du poids maximal admis et des émissions du véhicule. Les recettes provenant de la RPLP sont versées pour un tiers aux cantons et pour deux tiers à la Confédération.

Statistique du commerce extérieur

La statistique du commerce extérieur est la représentation systématique du trafic transfrontière des marchandises ventilée par importation, exportation et transit. La tâche de la statistique du commerce extérieur de la douane suisse consiste à élaborer des informations sur les flux de marchandises, sur les prix du commerce extérieur et sur des caractéristiques ayant trait aux modes de transport.

Adresses de la douane

Administration fédérale des douanes
Direction générale des douanes
Monbijoustrasse 40
3003 Berne
Téléphone: 031 322 65 11
Télécopieur: 031 322 78 72
Courriel: ozd.zentrale@ezv.admin.ch

Zollkreisdirektion I
Elisabethenstrasse 31
4010 Basel
Téléphone: 061 287 11 11
Télécopieur: 061 287 13 13
Courriel: kdbs.zentrale@ezv.admin.ch

Zollkreisdirektion II
Bahnhofstrasse 62
8201 Schaffhausen
Téléphone: 052 633 11 11
Télécopieur: 052 633 11 99
Courriel: kdsh.zentrale@ezv.admin.ch

Direction des douanes III
Av. Louis-Casaï 84
1216 Cointrin
Téléphone: 022 747 72 72
Télécopieur: 022 747 72 73
Courriel: kdge.zentrale@ezv.admin.ch

Direzione delle dogane IV
Via Pioda 10
6900 Lugano
Téléphone: 091 910 48 11
Télécopieur: 091 923 14 15
Courriel: kdti.zentrale@ezv.admin.ch

Adresses du Cgfr

Commandement du Corps des gardes-frontière
Monbijoustrasse 40
3003 Berne
Téléphone: 031 322 67 92
Télécopieur: 031 322 65 54
Courriel: zentrale.kommando-gwk@ezv.admin.ch

Grenzwachtregion I – Basel
Wiesendamm 4
Case postale 342
4019 Basel
Téléphone: 061 638 14 02
Télécopieur: 061 638 14 05
Courriel: zentrale.region1-kdo@ezv.admin.ch

Grenzwachtregion II – SH/TG
Ebnatstrasse 77
Case postale 536
8201 Schaffhausen
Téléphone: 052 630 60 00
Télécopieur: 052 630 60 10
Courriel: zentrale.region2-kdo@ezv.admin.ch

Grenzwachtregion III – Chur
Kasernenstrasse 112
Case postale 255
7007 Chur
Téléphone: 081 257 58 00
Fax : 081 257 58 50
Courriel: zentrale.region3-kdo@ezv.admin.ch

Regione guardie di confine IV – Paradiso
Via Calprino 8
Casella postale 741
6900 Paradiso
Téléphone: 091 986 75 50
Télécopieur: 091 986 75 51
Courriel: centrale.regione4-cdo@ezv.admin.ch

Région gardes-frontière V – Lausanne
Commandement région gardes-frontière V
Le Trési 6D
1028 Préverenges
Telefon: 021 802 82 40
Fax: 021 803 30 01
E-Mail: centrale.region5-cdmt@ezv.admin.ch

Région gardes-frontière VI – Genève
Chemin de l'Etang 57
1219 Châtelaine
Téléphone: 022 979 19 19
Télécopieur: 022 979 19 18
Courriel: centrale.region6-cdmt@ezv.admin.ch

Grenzwachtregion VII – Zürich-Flughafen
Landstrasse 70
Case postale 108
8197 Rafz
Téléphone: 044 869 90 10
Télécopieur: 044 869 90 19
Courriel: zentrale.region7-kdo@ezv.admin.ch

Région gardes-frontière VIII – NE/JU
Rue des Tarrières 14
Case postale 1192
2900 Porrentruy
Téléphone: 032 465 50 70
Télécopieur: 032 465 50 72
Courriel: centrale.region8-cdmt@ezv.admin.ch

Le saviez-vous ?

En 2007, quotidiennement:

- 570'000 personnes et 350'000 voitures de tourisme sont entrées en Suisse;
- 20'000 poids lourds ont franchi la frontière suisse (entrée et sortie);
- pour 529 millions de francs de marchandises ont été importées et pour 564 millions de francs de marchandises ont été exportées.

La douane suisse, quotidiennement:

- a encaissé environ 63 millions de francs pour le compte de l'Etat;
- a effectué environ 76'000 dédouanements.